Salami halal obligatoire pour les responsables d'un centre culturel d'Annecy !

écrit par Christine Tasin | 30 juin 2011

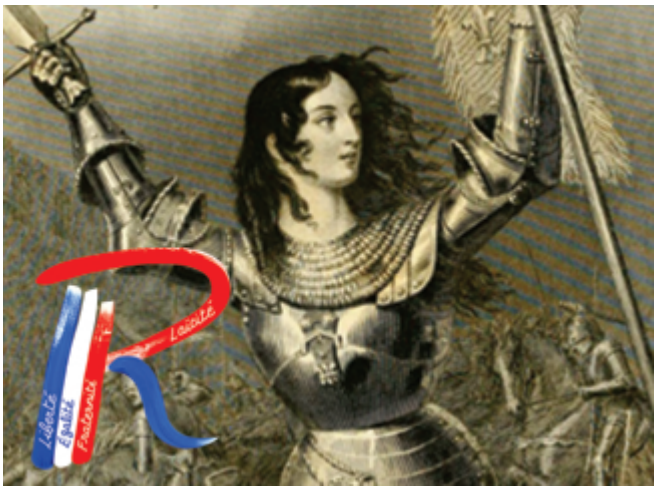

Incroyable mais vrai ! On ne cessera de s'étonner du gouffre abyssal de dhimmitude volontaire d'un certain nombre de responsables de notre pays, qu'ils soient politiques, associatifs ou qu'ils gèrent des centres ou espaces publics !

La dernière en date dépasse l'imagination : l'école des Beaux-Arts d'Annecy a présenté en juin une exposition des œuvres de ses jeunes artistes en fin de formation. L'un d'entre eux a eu l'idée, certes saugrenue pour ce qui est censé être une œuvre d'art, de réaliser une espèce de vitrail en tranches de salami…

Les responsables du centre culturel où cela devait avoir lieu de convoquer l'artiste en herbe pour

lui demander… non pas la raison esthétique de ses choix, mais pour lui demander, “par respect pour la société”, de remplacer son salami par du “salami halal” (sans doute de la dinde halal…) aux frais de la municipalité bien entendu !

Cette histoire fait froid dans le dos. Nous battre contre le halal qui est imposé à toute la population française qui mange halal sans le savoir et sans le vouloir ne suffisait pas ; à présent, c’est l’existence même du porc qui est interdite, partout. A présent ce sont les responsables d’organismes publics qui financent, au mépris de la loi de 1905, les mosquées en faisant acheter avec l’argent du contribuable du halal, et qui contribuent à la généralisation d’un mode d’abattage des animaux qui, non seulement, est indigne puisque la bête souffre plusieurs minutes avant de mourir mais qui, en plus risque bien de poser de gros problèmes de santé publique…

Nous avons le devoir de protester.

Service culturel de communauté d’agglomération :

04 50 63 48 34